

Toboggan géant et zone de verdure : la butte de Riantbosson

La butte de Riantbosson, point le plus élevé du territoire communal (446,36 m.), n'est pas un élément géologique millénaire mais a été créée de toute pièce dans les années 80 avec les matériaux de déblaiement des travaux d'aménagement routier du secteur de Cointrin.

L'édification de la butte de Riantbosson est une initiative cantonale. En 1978, le Grand conseil genevois a changé l'affectation de la zone de Riantbosson, située entre l'aéroport et les premiers immeubles de la cité : de zone villas, elle passe en zone de développement industriel (c'est la création de la zone industrielle de Riantbosson) et de verdure. Pour diminuer les nuisances sonores dues à l'aéroport, il est en effet prévu qu'une partie de cette zone soit arborisée, voire que son relief soit remodelé. Ces aménagements ne sont cependant pas réalisés en raison d'un différend financier : la commune de Meyrin estime que c'est à l'Etat de prendre en charge l'acquisition des terrains de la zone de verdure (pour une part encore en mains privées) et leur aménagement, étant donné que les nuisances proviennent de l'aéroport (qui dépend du Canton). L'Etat quant à lui estime que c'est à la commune de Meyrin de financer ces opérations.

Aspects financiers

En 1981, le Canton change d'avis et propose l'édification d'une butte anti-bruit à ses frais, voyant là le moyen de réutiliser les matériaux de déblaiement de chantiers, une partie de l'opération devant être financée par le paiement par les entreprises de construction de taxes pour le dépôt des matériaux. Seule une partie des aménagements sera à la charge de Meyrin (mobilier, clôtures, jeux) et la butte sera cédée par l'Etat au domaine communal pour une durée de 90 ans, renouvelable. L'opération, acquisition des terrains comprise, a coûté au final 3 millions 600'000 francs, dont 480'000 CHF à charge de la Commune.



L'emplacement de la future butte lors de la pose des gabarits, 04.05.1982. Photo W. Kubli, ACM.

Mont Pachoud

Informés en octobre 1981 par les *Echos de la Mairie* (encart du journal *Ensemble*) puis par l'exposition d'une maquette au Centre commercial, les Meyrinois se rendent vraiment compte de l'impact de la future butte lors de la pose des gabarits par l'Etat en mai 1982, dans un champ encore plat. Le projet suscite alors des oppositions (avec pétition de plus de 300 signatures), notamment des riverains et des habitants des immeubles proches. Ils invoquent l'impact visuel (la butte va leur boucher la vue), les nuisances causées par le chantier et remettent en cause l'efficacité d'isolation phonique attribuée à la butte. La suite leur donnera raison sur ce point : « Dans une étude prévisionnelle, nous avons calculé que la butte pourrait contribuer à réduire le bruit des avions au maximum de 4,5 décibels, et ceci, uniquement au niveau du rez-de-chaussée des immeubles bordant la butte, à l'avenue de Feuillasse. Des mesures réalisées par la suite ont démontré qu'on n'avait même pas obtenu l'atténuation escomptée » (propos de Jean-Claude Landry, directeur du laboratoire d'écotoxicologie rapportés dans la *Tribune de Genève* du 01.09.1988). A Meyrin, le projet est défendu par le conseiller administratif en charge de l'urbanisme, Pierre Pachoud, raison pour laquelle les Meyrinois, notamment les opposants, ont assez rapidement surnommé la butte de Riantbosson le « mont Pachoud » ou encore la « butte à Pachoud », bien qu'il n'en soit pas l'initiateur.

12'900 arbres

A partir de 1984, 25'000 mouvements de camions apportent à Meyrin les 272'000 m³ de remblais nécessaires à l'édification de la butte de 16 mètres de haut. Ces remblais proviennent des nombreux et vastes chantiers menés alors à Cointrin : construction de l'autoroute de contournement (RN1a), de la gare CFF et du parking de l'aéroport. L'impact écologique des 25'000 mouvements de camions est relativisé par les responsables du chantier qui disent que la création de la butte permet de stocker les remblais non loin du lieu de leur excavation, évitant ainsi des trajets de camions plus longs, et transitant à travers la ville et le canton. 12'900 arbres et arbustes ainsi que 2900 rosiers sont plantés sur la nouvelle butte dont l'aménagement est terminé au printemps 1986. Les Meyrinois devront toutefois attendre 1988 pour pouvoir profiter de cette nouvelle zone de détente et de verdure, le temps de permettre à la végétation de se développer. Dès lors, l'endroit retrouve une meilleure adéquation avec l'origine de son nom, « Riantbosson » faisant référence aux « bossons » qui désignent en patois des groupes d'arbustes aux branches particulièrement feuillues. L'inauguration officielle de la butte a lieu le 3 septembre 1988 en présence du conseiller d'Etat Christian Grobet et avec la participation de la fanfare municipale.



Christian Grobet, Frédéric Riesen, Pierre Pachoud



Photo W. Kubli, ACM.



Construction du toboggan, 1988. Photo W. Kubli, ACM.